ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1462 - 12 juillet 1996 - prix : 9 F

Les emplois dégringolent et la bourse grimpe : c'est fou, mais c'est le capitalisme !

CONTRÔLE DES COMPTES DES GRANDES ENTREPRISES QUI SPÉCULENT TOUTES CONTRE L'EMPLOI !

Russie : Eltsine réélu... les luttes pour le pouvoir continuent

M 6189 - 1462 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Aides au patronat
– Destruction du foyer Nouvelle France

5 – Le scandale de l'amiante
– Déchets nucléaires

Tribune

4 – SNCF : un PDG emprisonné

Dans le monde

6 – Bosnie : Tribunal international de La Haye
– Israël : Le général Sharon revient au gouvernement

7 – Russie : Après la réélection d'Eltsine

8 – Irlande du Nord : Regain des tensions inter-communautaires
– Grande-Bretagne : La voie travailliste vers le conservatisme

Dans les entreprises

9 – Renault-Flins
– Sodexho / Renault-Flins

10 – Air France
– Hôpital Beaujon
– France Télécom – Paris Inter Archives

11 – Arsenal de Cherbourg
– Onyx (Bourges)

Rencontre et débats...

12 – ... avec les militants de Lutte Ouvrière

Ecoutes téléphoniques

LES BONS ENTENDEURS S'ALLUMENT

Ph. AFP

Léotard et Juppé, tous deux ministres sous Balladur. Il y a toujours moyen de s'entendre...

Le quotidien *Le Monde* a révélé que trois – et peut-être cinq – hauts fonctionnaires, proches collaborateurs de François Léotard lorsque celui-ci était ministre des Armées dans le gouvernement Balladur, ont été mis sur écoute téléphonique, quelques semaines après que Chirac accède au pouvoir.

C'est la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure, autrement dit le service d'espionnage) qui a procédé à l'écoute, à la demande du cabinet de Charles Millon, ministre de la Défense et donc successeur de Léotard à ce poste. En principe cet espionnage franco-français n'aurait pu se faire qu'avec l'accord du Premier ministre...

Des écoutes, légales ou illégales, il y en a tellement qu'on ne va pas s'étonner particulièrement de celles-ci. Cela fait des années que les gouvernements successifs ont promis que cette pratique prendrait fin et ça continue toujours.

Cette fois l'histoire ne manque pas de sel. En effet, pour quelles raisons écouter secrètement des hauts fonctionnaires récemment encore à la tête du ministère des Armées ? Officiellement pour des raisons « *strictement liées à la sécurité nationale* ». Ce qui revient à dire qu'on se méfiait d'eux. Certes, des « traîtres » au plus haut niveau, c'est déjà arrivé, mais la France n'étant en guerre – ni chaude ni froide – cette suspicion paraît hors de propos. A moins qu'il y ait autre chose là-dessous. Mais quoi ?

Le Monde évoque « *le soupçon, parfois formulé à voix haute dans l'entourage de M. Chirac mais jamais vérifié, d'une filière de financement occulte destinée aux partisans de M. Balladur et alimentée par des commissions prélevées sur les marchés de l'armement* ». Ce serait alors, en quelque sorte les pays du Golfe ou d'autres, gros acheteurs d'armement qui auraient payé la campagne de Balladur !

Mais quoi qu'il en soit, les « composantes de la majorité » s'espionnent entre elles. Millon, chiraquien, détesterait l'ex-balladurien Léotard et ce dernier serait visé.

Léotard a protesté et demande que les « écouteurs » se rappellent « *qu'aucune raison de nature politique n'a pu et ne peut servir de support à des pratiques qui n'honorent pas notre démocratie* ».

Le cabinet du Premier ministre a répondu qu'il s'agissait d'une écoute « *strictement liée à la défense* » – pas politique donc – et qu'elle était finie, les « *interceptions étant devenues sans objets* ».

Juppé s'étant « écrasé », Léotard allait-t-il pousser son avantage et exploiter le scandale ? Il a préféré arrêter là « *les frais* » et déclarer que « *l'affaire est close* ».

L'affaire à peine née est donc enterrée.

On se réconcilie et on se téléphone ?

André VICTOR

Opération « Vacances pour les banlieues »

LE COUP DE BLUFF DE L'ÉTÉ

Comme chaque année, les pouvoirs publics craignent que l'été soit « chaud » dans les banlieues. C'est pourquoi l'opération « *Prévention été* », appelée pudiquement depuis quelques années « *Ville-Vie-Vacances* », est reconduite cet été.

Organisée conjointement par les municipalités, les associations et l'État, cette opération propose officiellement des loisirs à « *vertu pédagogique* » afin d'occuper les jeunes de banlieues durant les grandes vacances. Quand on sait que ce sont les préfectures qui pilotent les projets et décident des subventions, on imagine le souci pédagogique des responsables de cette opération. Cela permet de comprendre pourquoi en Seine-Saint-Denis l'association « Centre Loisirs Jeunes », qui représente une association de policiers, a obtenu une des plus grosses subventions du département.

L'objet réel de cette opération n'est bien sûr pas de chercher à ce que ces jeunes s'épanouissent, ni même à leur offrir de réelles vacances. Le but est d'éviter que se renouvellent ces explosions de violence dont les banlieues deviennent coutumières.

Cette année, les médias ont mis en avant les risques de délinquance dans certaines villes touristiques, conséquence, paraît-il, du séjour de ces jeunes dans les stations balnéaires. Si l'opération « *Ville-Vie-Vacances* » touche officiellement 650 000 jeunes dans 450 cités différentes, seuls quelques milliers profiteront réellement de tels voyages au bord de la mer. Moins de 50 % des jeunes concernés quitteront leurs villes grâce à cette opération et seulement 18 % sortiront de leur région. L'essentiel des loisirs proposés se résumera à quelques activités au bas des tours, tel du saut en élastique ou des balades en VTT.

Les quelques millions alloués par l'État chaque année dans ces opérations d'été n'ont jamais empêché la violence dans les banlieues. Pour résoudre ce problème, il faudra faire beaucoup plus que de transformer quelques milliers de policiers en G.O. des quartiers dits « sensibles ». Le côté illusoire de cette opération « *Ville-Vie-Vacances* » symbolise en fait l'impasse de notre société, bien incapable d'offrir non seulement de vraies vacances aux jeunes de banlieue, mais surtout un emploi et une vie décente.

André MARTIN

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

Le tribunal de Versailles a condamné la semaine dernière des manifestants contre l'IVG à 1 000 F d'amende. Mais le même tribunal a condamné des contre-manifestants, défendant le droit à l'avortement, prévu par la loi, à 2 000 F d'amende.

Voilà un message clair, la Justice se sent du côté des culs-bénits. Robe et soutane même combat sans doute.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Les emplois dégringolent et la Bourse grimpe : c'est fou, mais c'est le capitalisme !

CONTRÔLE DES COMPTES DES GRANDES ENTREPRISES QUI SPÉCULENT TOUTES CONTRE L'EMPLOI !

Le 5 juillet, Wall Street, la Bourse de New York, a connu sa baisse la plus forte depuis quatre mois.

Pourquoi cette baisse des actions ? Parce qu'on venait de publier de « trop bons chiffres » indiquant qu'en juin, aux États-Unis, le chômage était à son plus bas niveau depuis six ans.

C'est le monde à l'envers et décidément cette société marche sur la tête.

D'autant plus que si le chômage est au plus bas, c'est, disent les mêmes chiffres, parce que la croissance économique augmente.

Oui, cette économie, cette société est folle et tous les beaux discours qui veulent nous faire croire le contraire sont des mensonges purs et simples.

Parce que ces messieurs de Wall Street comme ceux de toutes les autres Bourses de valeurs, y compris celle de Paris, qui a baissé dans la foulée, ont leur propre logique. Si le chômage diminue, les salaires risquent d'augmenter. Et si les salaires augmentent, les bénéfices vont diminuer. Cela devrait être compensé par le fait qu'on vende plus ! Mais non ! Parce que pour vendre plus il faudrait investir et ces gens-là font plus de profits en appauvrissant la population qu'en produisant.

Les bénéfices distribués par les sociétés, et dont dépend le prix des actions, montent d'autant plus que la part des salaires est faible. Et c'est pourquoi Wall Street baisse quand le chômage diminue et que la production croît.

Et il ne faut pas croire qu'il n'y a pas d'argent. Toujours pour ne parler que des États-Unis, la Bourse de New York, malgré cette baisse, a gagné 9 % depuis le début de l'année sur la valeur moyenne des actions qui y sont cotées. Cette valeur a doublé en un peu plus d'un an et demi, ce qui fait 620 % de hausse en 14 ans !

Quels sont les salariés, quels sont les retraités, quels sont a fortiori les chômeurs qui ont vu leurs revenus évoluer ainsi en 14 ans ?

Par contre pour les bourgeois, les actionnaires, si la valeur des actions a été multipliée par six, c'est que le montant des dividendes a évolué au moins de la même façon.

Le volume des actions échangées chaque jour à une Bourse comme celle de Paris représente plusieurs milliards, cinq en moyenne chaque jour et parfois beaucoup plus.

Aux Etats-Unis, sur les cinq premiers mois de 1996, 600 milliards de francs se sont nouvellement investis dans la Bourse. C'est-à-dire que des capitalistes avaient ces 600 milliards disponibles et les ont utilisés pour spéculer, au lieu de les investir dans quoi que ce soit d'utile. Car, rappelons-le, les actions ne servent pas à produire plus ou à créer des emplois, au contraire elles se vendent moins bien lorsque le chômage baisse.

Et il en va de même aux Bourses de Londres, de Paris, de Bonn ou de Berlin, de Tokyo, dans toutes les grandes capitales des sept pays les plus riches.

Voilà comment ce monde, voilà comment cette économie, fonctionnent. La recherche du profit, rien que du profit, et pas de l'intérêt général, a des résultats aberrants. Aberrants pour le sens commun mais, par contre, bien dans la logique du système.

Alors, il faut casser cette logique. Aucune revendication sur les salaires, sur les aménagements d'horaires, ne changera le fait que plus il y en a pour la bourgeoisie, moins il y en a pour les travailleurs. Si nous voulons changer tant soit peu notre sort, il faut rendre publics tous les comptes des grandes entreprises, des grands patrons qui, même lorsqu'ils ne trafiquent pas, gèrent un système qui appauvrit la majorité de la population pour enrichir les classes dominantes.

Oui, il faut savoir d'où sort cet argent qui s'investit dans la Bourse pour y spéculer contre l'emploi !

Si les travailleurs n'imposent pas cela, il y aura de plus en plus de chômage et de misère.

Les gouvernants parlent de fracture sociale mais c'est eux qui mènent, organisent, conduisent et, pour le moment, gagnent, la lutte de classe. Mais cela ne durera pas toujours.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

SNCF: UN PDG EMPRISONNÉ, DES SYNDICATS EMBARRASSÉS

Mis en examen, après bien d'autres grands patrons, et sans doute en attendant d'autres, «*pour abus de bien sociaux, recel d'abus de biens sociaux, abus de confiance et recel d'abus de confiance*», le PDG de la SNCF se retrouve derrière les barreaux depuis la semaine dernière. Loïk Le Floch-Prigent aurait en effet profité de son passage à la tête d'Elf pour puiser dans les caisses de la compagnie pétrolière et aider un certain nombre de bonnes causes : son propre train de vie; celui de son ex-épouse; les affaires de son ami, l'industriel Bidermann, qui aurait bénéficié ainsi d'une manne de 800 millions de francs (qui s'ajoutaient simplement, il est vrai, aux milliards venus du Crédit Lyonnais, de la BNP, des AGF, d'Axa, de la Bank of America...); celles aussi de partis politiques, PS ou RPR, via les filiales gabonaise et sud-américaine de l'entreprise.

Le patron de la SNCF est donc en prison. Cela n'empêche évidemment pas les trains de rouler, car ce sont les cheminots qui les conduisent ou les entretiennent, pas le PDG. En revanche beaucoup s'interrogent sur l'avenir de la «réforme» de l'entreprise ferroviaire que Le Floch-Prigent, nommé à la suite de la grève de décembre dernier, était chargé d'imposer.

Venant du gouvernement on comprend ces inquiétudes puisque c'était l'homme qu'il avait choisi pour faire passer ses projets. Moins de la part des fédérations syndicales de cheminots, en principe chargées de la défense du personnel, pas du patron de la SNCF. Pourtant toutes, et pas seulement celle des cadres, la FMC, mais aussi CGT, CFDT, FO ou FGAAC, n'ont guère caché leur embarras et au fond leur regret de voir leur patron mis sous les verrous. Au prétexte que l'affaire ne serait pas liée à la gestion de la SNCF, toutes se refusent à le condamner. Certaines, CFDT ou FO par exemple, disent leur crainte que cette incarcération ne «*fragilise*» l'entreprise, ou encore ne «*retarde, voire compromette les réformes en cours*».

Faut-il rappeler quelle est cette réforme, dont les détails sont encore à préciser (ils auraient dû l'être justement ces jours-ci par Le Floch-Prigent, empêché comme on sait) mais dont on connaît quand même déjà les grandes lignes?

L'on nous a annoncé avec tambours et trompettes que la dette de la SNCF serait allégée de 125 milliards... mais la somme en question sera transférée sur le compte d'une entreprise publique créée à l'occasion et qui devient propriétaire des infrastructures. Ce sera donc aux contribuables de rembourser la dette et ses intérêts aux banques et aux marchés financiers.

De plus le plan du gouvernement laisse sur les bras de la SNCF une dette de 80 milliards et donc un bon prétexte pour exiger des cheminots de nouveaux sacrifices. D'ailleurs Le Floch-Prigent n'y avait pas manqué, lui qui s'était mis à reprendre le vieil air de «*la reconquête commerciale*», ritournelle bien connue des cheminots et derrière laquelle se profilent blocages des salaires, réductions d'effectifs et augmentations de la «productivité».

Si l'on ajoute qu'en rendant à l'avenir les régions responsables de la gestion des lignes secondaires, le gouvernement accepte ainsi l'éventualité de leur fermeture, l'on ne voit pas en quoi la réforme menée avec Le Floch-Prigent diffère sur le fond du «Contrat de plan» que, en décembre dernier, l'une des plus longues grèves des chemins de fer l'avait forcé à remballer.

Ce que l'on voit mieux en revanche c'est l'attitude des fédérations syndicales cheminots, passée et présente. Il y a six mois, elles ont appelé à la reprise du travail, sans se soucier des intérêts du mouvement, non pas parce que les revendications des cheminots étaient satisfaites mais parce que le ministre leur avait promis de les associer plus complètement désormais à la gestion de l'entreprise ou à sa réforme.

Et Le Floch-Prigent, prétendu socialiste, ami de Mitterrand et de Chevènement, lié paraît-il de longue date à des milieux cégétistes, était l'homme qui convenait pour renouer le «dialogue social», c'est-à-dire en clair amener les syndicats à collaborer et à accepter les projets du gouvernement. Sa réputation d'homme de gauche, ses amitiés politiques, plus quelques largesses (pas si larges que ça d'ailleurs : quelques moyens et postes supplémentaires de délégués ou de permanents ont suffi) dont ont bénéficié les fédérations en début d'année... en voilà assez pour séduire celles-ci.

On comprend que dans ces conditions le gouvernement de droite ait été prêt à utiliser un prétendu socialiste (et même socialiste «de gauche» qui plus est)... qui, il est vrai, avait cultivé aussi ses amitiés au RPR. Et même plus, qu'il ait pris le risque, qu'il connaissait, qu'il y avait à miser sur un homme qui traînait une bien lourde gamelle.

L'affaire Le Floch-Prigent lève un coin du voile, un tout petit coin, qui recouvre les magouilles financières et la corruption des milieux capitalistes, patrons, hommes d'affaires et politiciens, de gauche comme de droite.

Mais elle rappelle aussi ce que sont les bureaucraties syndicales. Prêtes à tourner le dos aux intérêts des travailleurs qu'elles prétendent représenter à la moindre proposition de collaboration par les patrons ou les politiciens.

Prêtes à fermer les yeux sur les suppressions d'emplois auxquelles Le Floch-Prigent a présidé lorsqu'il était à la tête de Rhône-Poulenc (où il a fermé 12 sites, paraît-il, déjà en s'assurant une certaine neutralité des syndicats) ou les milliers d'autres qu'il préparait à la SNCF, du moment qu'il leur offrait le «dialogue social».

M.B.

Leur société

Aides au patronat sous couvert d'aides à l'emploi

JUPPÉ PERSISTE ET SIGNE

A Bordeaux, Juppé est revenu sur la controverse qui oppose actuellement le gouvernement, certains députés de la majorité et le patronat à propos de ce qu'ils appellent les «aides à l'emploi». Affirmant que «*tout le monde dénonce les aides à l'emploi, mais si on les supprime toutes, qu'est-ce qui va se passer? On aura du chômage en plus à court terme. Ce n'est pas acceptable*», Juppé propose de «*trier entre celles qui sont bonnes et celles qui ne sont pas efficaces, qu'il faudra essayer de changer ou de supprimer*».

En fait, comme le souligne une récente enquête de l'Assemblée nationale, la plupart des aides ont beau être «*inutiles, coûteuses et inefficaces*», ni les députés, ni Juppé n'ont l'intention de priver le patronat de ces subventions et exonérations de charges sociales. Tout au plus s'accordent-ils sur une modification du système et, peut-être, un «redéploiement» de quelque 20 milliards sur les 137 milliards qu'y consacre l'État chaque année.

Or 137 milliards, cela équivaut à la création d'environ 900 000 emplois payés 10 000F brut par mois (charges patronales comprises). Au lieu de cela, le gouvernement choisit de verser les milliards à fonds perdus, tandis que le chômage s'aggrave. Car, d'un côté, les entreprises empochent les subventions directes et indirectes sans créer un seul emploi véritable. Au contraire, elles profitent de la main-d'œuvre précaire et à bon marché que leur offre l'État via les CES, CIE, stages et autres contrats d'apprentissage, tout en multipliant les licenciements, les suppressions d'emplois et les fermetures de sites. De l'autre, le gouvernement, après avoir vidé les caisses de l'État au profit des patrons, tranche à tour de bras dans les services publics au nom des économies budgétaires. Rien que dans l'Éducation nationale, plus de 10 000 postes sont ainsi menacés dans le cadre du budget 1997, alors que 1,5% des milliards généreusement distribués au patronat suffirait à maintenir ces emplois.

Tout cela prouve qu'il est urgent et même vital que les travailleurs mettent fin à ce pillage de l'argent public par le patronat avec l'aide du gouvernement. Quant à mener une véritable lutte pour l'emploi, cela passerait d'abord par l'interdiction des licenciements sous peine de réquisition, à commencer dans les entreprises qui font des bénéfices. Quant à l'argent public, il faudrait imposer que l'État le consacre, sous le contrôle de la population, à créer directement des emplois utiles à la collectivité, d'autant que ce ne sont pas les besoins qui manquent dans les transports, les hôpitaux, l'enseignement ou encore la construction de logements décents pour tous.

R.M.

Destruction du foyer Nouvelle France (Montreuil-93)

LA POLICE MET DEHORS 336 TRAVAILLEURS AFRICAINS

Jeudi 4 juillet, à 5h 30 du matin, suite à un arrêté d'expulsion de la préfecture de juillet 1995, dont l'exécution avait été remise à plusieurs reprises, les forces de police sont intervenues pour expulser les 336 travailleurs africains résidant au foyer Nouvelle France.

Les résidents ont juste eu le temps de prendre quelques effets, le reste de leurs bagages a été entreposé dans un garde-meuble à 50 km de Paris et dans la matinée, le foyer qui était composé de baraquements en préfabriqués était entièrement rasé.

Le soir même avait lieu un rassemblement devant la mairie de Montreuil où la coordination des foyers de Montreuil appelait à une manifestation le samedi 6 juillet.

Samedi à 15 heures, la place de la mairie s'est remplie de travailleurs africains venant des cinq foyers de Montreuil, et de la région parisienne. La manifestation, bien accueillie par la population, s'est rendue rue Léon-Gaumont où aurait dû être construit un foyer que les résidents attendent depuis 16 ans.

En effet, en 1980, les résidents du foyer Nouvelle France avaient accepté de quitter leur foyer insalubre, rue Léon-Gaumont, pour venir dans des baraquements de chantier tout aussi insalubres, en attendant la reconstruction de leur foyer promise dans un délai de dix-huit mois par le précédent maire. Mais l'actuelle municipalité, conduite par Jean-Pierre Brard, est revenue sur cette promesse. En 1984, elle a fait arrêter les travaux et a décidé en accord avec la préfecture de Seine-Saint-Denis que les résidents seraient relogés dans six petits hôtels retapés et dans des foyers en grande banlieue, à Méru, Creil et Mantes-la-Jolie. Les travaux de rénovation des hôtels ont coûté 70 millions de francs.

Les résidents sont prêts à accepter d'être regroupés dans 3 ou 4 foyers maximum et en proche banlieue mais ne veulent pas être trop dispersés afin, disent-ils, de pouvoir s'entraider et prendre en charge les plus démunis.

Il est vrai que les pouvoirs publics qui leur prêchent l'intégration sont d'autant moins crédibles que leur politique engendre la misère et l'exclusion de millions de gens!

Les résidents dorment dehors devant la Bourse du travail de Montreuil, bien décidés à obtenir satisfaction.

Le scandale de l'amiante

EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE

Le ministre des Affaires sociales, Jacques Barrot, a annoncé la semaine dernière la décision du gouvernement d'interdire l'utilisation de l'amiante à partir du 1er janvier 1997. Cela fait pourtant un siècle que les risques de mortalité générés par l'amiante sont connus!

En 1906 un inspecteur du travail du Calvados avait publié une étude détaillée sur les risques liés à l'amiante dont, disait-il, «*les effets sur l'organisme humain sont bien connus*». Il y avait eu cinquante morts en cinq ans dans une usine de fibrociment.

En 1945, les risques liés à l'amiante étaient reconnus en principe comme maladie professionnelle des poumons en même temps que la silicose. Mais en fait très peu de malades ont été considérés dans ce cas : ainsi, l'an dernier la Sécurité sociale n'a reconnu qu'une cinquantaine de cas. Dans les années soixante enfin la corrélation entre cancer du poumon et contamination par l'amiante fut totalement établie, en particulier sous forme d'un cancer spécifique, le mésothéliome.

Mais il a fallu attendre 1977 puis 1978 pour que le gouvernement français prenne les premières mesures de limitation de l'utilisation de l'amiante : l'interdiction du flocage des immeubles. Mesures qui restaient très partielles, et très en retard sur les risques connus.

Si le gouvernement s'est décidé enfin à s'aligner sur les mesures d'interdiction prises depuis des années par sept pays européens, c'est à la suite du dépôt, le 25 juin dernier, par l'Association nationale des victimes de l'amiante (ANDEVA) d'une plainte contre X pour crime d'empoisonnement. Cette association estime qu'en 1996, 3000 personnes vont décéder d'affections cancéreuses directement liées à l'amiante, et un rapport demandé par le gouvernement à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a abouti à des conclusions similaires. Des études scientifiques considèrent qu'il y a une probabilité de 5000 à 10000 morts par an dus à l'amiante aux alentours de l'an 2010.

Gamma

Eternit : des profits... et des particules mortelles destinées à durer.

La résistance aux produits de substitution

Dès les années cinquante, les techniques de remplacement de l'amiante étaient au point pour les flocages des bâtiments, et elles furent utilisées pour de nombreux bâtiments en France. Mais c'était sans compter avec les trusts. Ainsi Saint-Gobain, qui possède des parts dans les mines d'amiante du Brésil, absorba un concurrent qui lui fabriquait des flocages sans amiante et, une fois ce concurrent éliminé, il put continuer à écouler ses produits amiantés.

La société Eternit produit du fibrociment pour le monde entier, principal produit à base d'amiante. Eternit Suisse prétend, en Suisse, fabriquer du fibrociment sans amiante mais elle possède, sans s'en vanter, des participations dans les mines d'amiante du Brésil et Eternit-Belgique, elle, fabrique pour moitié du fibrociment sans amiante et pour moitié avec amiante.

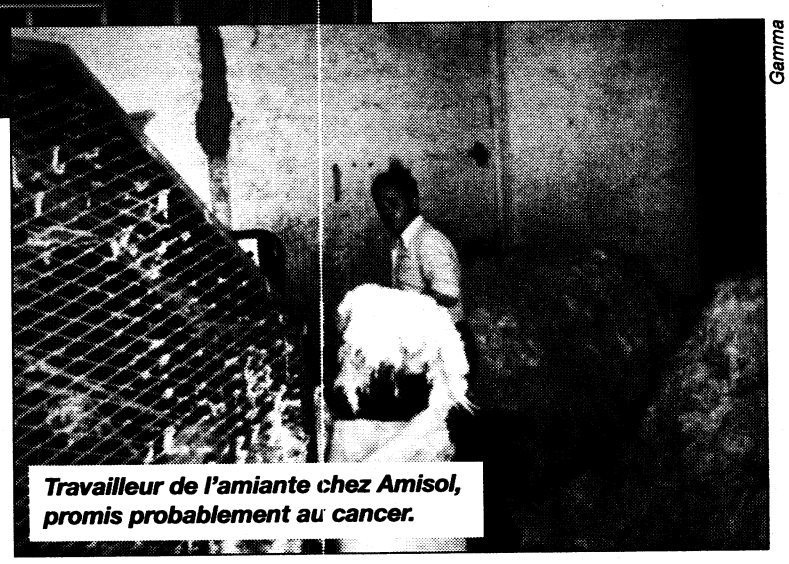
Gamma

Travailleur de l'amiante chez Amisol, promis probablement au cancer.

Ces très grosses sociétés ont choisi le risque certain de faire mourir des milliers d'hommes et de femmes pour leur profits.

Les complicités dont ont bénéficié les industriels de l'amiante

En 1981, les syndicats patronaux du secteur ont créé l'Association française de l'amiante (AFA), au moment où dans les pays industriels des pressions de l'opinion publique se faisaient jour pour interdire l'utilisation de l'amiante. Cet organisme confia à un cabinet de communication le soin de mettre sur pied un comité regroupant l'AFA, elle-même, ainsi que les pouvoirs publics, les syndicats, et quelques scientifiques. Le but avoué de ce «Comité permanent amiante» (CPA) était de promouvoir une «*bonne utilisation*» de l'amiante, en veillant éventuellement à prendre certaines mesures de protection, mais surtout à permettre aux industriels de continuer à produire.

Le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy et son ministre communiste de la Santé, Jack Ralite, ont donné leur accord, les confédérations syndicales aussi. L'action de ce comité consista essentiellement à faire de la désinformation, à minimiser les risques encourus, et contrer toute mesure de protection trop limitative quant à l'emploi de l'amiante. Le CPA se vante par exemple d'avoir réussi à empêcher l'adoption d'une directive européenne en 1991 à propos de l'utilisation de l'amiante. Et cela grâce au veto du gouvernement socialiste.

Ce n'est qu'en 1995 lorsque l'association des victimes de l'amiante donna un ultimatum au gouvernement que celui-ci décida de se retirer du CPA suivi par la CGT. Même si le Comité permanent amiante vient finalement de disparaître, ce système de collaboration patrons-gouvernement-syndicats-scientifiques a encore de beaux jours devant lui. D'ailleurs le même cabinet a mis sur pied à la demande des industriels des structures semblables dans les industries polluantes et dangereuses du cadmium, du chlore et du plomb!

Tous ceux qui se sont faits les complices, volontaires ou non, de ce système vont-ils dire demain : «On ne savait pas»?

Paul SOREL

Déchets nucléaires

LES IRRESPONSABLES

C'est vers la fin des années 1980 qu'étaient intervenues les premières fermetures d'installations nucléaires significatives telles des centrales EDF hors d'usage ou de vieux centres de recherche du CEA (Commissariat à l'énergie atomique). Dans ce contexte, avaient éclos de nombreux scandales concernant des lieux de stockages laissés à l'abandon ou presque. C'est ainsi, entre autres, qu'il était possible de chasser des lapins radioactifs sur les lieux d'une ancienne décharge du CEA vers Bouchet dans l'Essonne en 1990.

Il faut dire qu'alors, en dehors d'une réglementation non contraignante, aucune loi n'existait pour encadrer un minimum le stockage des déchets. La première loi n'a été votée qu'en... décembre 1991!

Depuis, les pouvoirs publics doivent tenir à jour un répertoire des sites sur lesquels sont stockés des déchets radioactifs dont on ne sait quoi faire. C'est ainsi que la semaine dernière, l'ANDRA, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, a publié son rapport annuel.

Les chiffres sont édifiants : l'ANDRA compte 1083 sites avérés, en France métropolitaine. Cet organisme a dû d'ailleurs ajouter cette année 33 nouveaux sites à son inquiétant annuaire. D'autant plus inquiétant que ces sites ne sont pas éloignés de grandes zones d'habitations, comme la vallée du Rhône, l'est de la France, la région parisienne. Ainsi l'ANDRA compte dans son répertoire le Fort d'Aubervilliers où les époux Joliot-Curie, puis l'armée, avaient réalisé des travaux jusque dans les années soixante.

La répartition de ces sites, tout comme leur recensement encore inachevé, est une nouvelle illustration du fonctionnement anarchique de notre société. Mais il n'y a pas que cela. Si les centrales nucléaires et l'armée produisent en grande quantité des déchets radioactifs, quantité d'industriels (engrais, peinture luminescente, conservation alimentaire) utilisent et rejettent des matériaux radioactifs. Et c'est ainsi que l'on trouve des usines désaffectées depuis des années, qui dégagent pourtant leur dose de radioactivité.

Les pouvoirs publics ont laissé jeter à la mer, au large de l'Espagne ou de la Bretagne notamment, des dizaines de milliers de tonnes de produits radioactifs.

Des centaines de milliers de tonnes ont été ainsi immergées par l'ensemble des pays européens. Ces déchets radioactifs sont enfermés dans des fûts dont on sait qu'ils risquent de fuir vingt ou trente ans après leur immersion! Quelle catastrophe cela peut-il entraîner? Personne n'en sait rien.

Le flou qui entoure le stockage, les risques de contamination, les implications de la radioactivité, (même faible) sur la santé, montrent à quel point l'État et les industriels se moquent comme d'une guigne de la santé publique. Après les profits, le déluge...

Eric TOLIAN

Bosnie

Tribunal international de La Haye

MANDAT D'ARRÊT CONTRE KARADZIC ET MLADIC... MAIS LES PRINCIPAUX BANDITS (IMPÉRIALISTES) COURENT TOUJOURS

Le procureur du Tribunal international de La Haye (le «TPI») a finalement demandé la délivrance d'un mandat d'arrêt international contre Karadzic et Mladic, respectivement président des Serbes de Bosnie et commandant de leur armée, accusés de «crimes contre l'humanité».

Ce serait bien la moindre des choses que ces deux sinistres crapules paient (bien peu de toute façon !) pour leurs crimes. La presse s'est fait largement l'écho ces dernières semaines des atrocités commises sur les populations musulmanes de Bosnie par les soldats et miliciens sous les ordres des deux hommes, notamment lors de l'exode de la ville de Srebenica.

En juillet 1995, des milliers d'hommes fuyant l'assaut des troupes serbes furent massacrés d'atroce façon. Selon les observateurs et les témoignages de survivants, il y aurait eu entre 3 000 et 10 000 morts pour ces seuls événements, le bilan de toute la guerre en Bosnie étant estimé à environ 200 000 personnes tuées.

Mais ce que n'expliquera jamais le Tribunal de La Haye, c'est que si des Mladic et des Karadzic ont pu se sentir les coudées franches, c'est parce qu'au départ ils menaient la même politique que tous ceux qui, ex-bureaucrates, notables, officiers d'hier, ont déterré les slogans nationalistes les plus barbares et misaient sur l'appui des différentes puissances impérialistes qui, en laissant s'accomplir l'éclatement de l'ex-Yougoslavie pour finalement l'encourager, espéraient renouer les unes et les autres avec d'anciennes zones d'influence... D'ailleurs, la paix sur laquelle se sont mis d'accord en novembre dernier, lors du traité de Dayton, dirigeants des puissances impérialistes et dirigeants nationalistes de l'ex-Yougoslavie, c'est-à-dire le tracé des frontières de la partition de l'ex-Bosnie, n'est qu'une reconnaissance de fait de cette «épuration ethnique» que des chiens de guerre à la Mladic ou Karadzic ont pratiquée par la terreur.

Finalement, les puissances qui ont condamné aujourd'hui, via le Tribunal de La Haye, Karadzic et Mladic, ont parmi leurs dirigeants des criminels aussi responsables que ces derniers et qui ne sont pas jugés que parce qu'ils sont encore plus intouchables. Il n'est donc pas question d'attendre que les criminels de guerre soient jugés un jour par de tels tribunaux.

Jacques VENNE

Ana-Zamur/Gamma

Après la chute de Srebrenica, l'armée serbe fait le tri des prisonniers musulmans, femmes et enfants d'un côté, et hommes de l'autre, lesquels seront massacrés.

AFP

Des corps décomposés retrouvés au nord de Sarajevo.

EN CONNAISSANCE DE CAUSE

Les médias feignent ces jours-ci de découvrir, à propos du massacre de Srebenica, que «l'Occident savait»... Ils s'appuient en particulier sur un article du journal *La Croix* qui affirme que les responsables des pays occidentaux en avaient été informés par les services de renseignements américains, grâce à des photos prises sur le moment par des satellites espions de la CIA.

Mais ce n'est nullement une révélation. Plusieurs journaux en ont d'ailleurs déjà fait état à l'époque. Et, bien évidemment, les chefs des Casques bleus de l'ONU étaient eux-mêmes bien placés pour être au courant de ce qui se passait, notamment le général français Janvier qui en était le commandant en chef. Il a été d'ailleurs personnellement mis en cause par les Casques bleus hollandais présents sur place à Srebenica, pour son refus d'intervenir.

Une série de témoignages depuis lors ont établi que les chefs de ces Casques bleus hollandais avaient eux-mêmes prêté assistance aux officiers serbes (voire à Mladic en personne) pour établir des listes d'habitants, séparant les femmes et les enfants des hommes «en âge de combattre».

Bien sûr, «l'Occident savait» – ou plutôt, les dirigeants des puissances occidentales. Mais ils «savaient» déjà, en donnant au départ leur feu vert à l'éclatement de la Yougoslavie et à son partage en fiefs antagonistes, sur quelles ignominies cela risquait de déboucher !

Israël

LE GÉNÉRAL SHARON REVIENT AU GOUVERNEMENT, MAIS POUR QUELLE POLITIQUE ?

Dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 juillet, le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a accepté de faire entrer dans son gouvernement le général Ariel Sharon, qui y détiendra le portefeuille des «Infrastructures nationales», un maroquin fourre-tout créé pour l'occasion mais qui fera de Sharon un super-ministre.

Depuis plusieurs jours, le ministre des Affaires étrangères David Lévy menaçait le Premier ministre de démissionner si Sharon restait sans maroquin. Or, comme le succès de la droite aux récentes élections est en partie le fruit d'une réconciliation entre fractions opposées dont Sharon a été un artisan, il était difficile de continuer à tenir ce dernier à l'écart, sans risquer de raviver les rivalités entre les clans de la droite, même si sa présence ne contribue pas, de prime abord, à envoyer un message rassurant à ceux qui se demandent si le nouveau gouvernement entend ou non poursuivre le dialogue de paix avec les dirigeants palestiniens, inauguré par le gouvernement précédent.

Présent dans toutes les guerres depuis la fondation d'Israël, Sharon fut l'organisateur de l'invasion du Liban par les troupes israéliennes en 1982, qui compta parmi ses horreurs les massacres de Palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila.

Depuis les années soixante-dix, il est partisan de la colonisation dans les territoires occupés. Il rêvait alors d'un million de colons juifs (ils sont 140 000 actuellement). Que faut-il comprendre quand il déclare qu'il entend «*préparer Israël pour l'an 2000*» ? Il pourrait employer les deux milliards de dollars du budget de son ministère, dont les attributions sont très larges (secteur clé de l'eau, routes, voies ferrées, autorité portuaire) pour appuyer les colons, car pour lui la poursuite de la colonisation juive dans les territoires occupés est une «*tâche d'importance nationale*». Il pourrait tirer donc le nouveau gouvernement dans cette direction-là et d'autant plus facilement que dans les six mois à venir, la campagne électorale présidentielle aux Etats-Unis contraint Clinton à la prudence pour conserver toutes ses chances d'être réélu.

Sharon est un fauteur de guerre qu'aucun tribunal international n'a jamais jugé. Il symbolise la poursuite de la colonisation et son entrée dans le gouvernement apparaît comme un gage donné à la partie la plus réactionnaire de l'opinion israélienne. Mais il pourrait tout aussi bien servir à faire accepter à cette même opinion la poursuite des négociations avec les dirigeants palestiniens. Ce ne serait pas la première fois qu'un général réactionnaire se prêterait à ce jeu.

Il n'y a d'ailleurs, pour le moment pas de rupture complète avec la politique du gouvernement travailliste. Les déclarations de Nétanyahou ne sont pas très différentes des déclarations des dirigeants travaillistes. Le programme de Pérès pendant les élections prévoyait lui aussi le maintien de la majeure partie des colons dans les territoires restant sous l'autorité de l'État israélien et refusait de remettre en question le statut de la ville de Jérusalem. Il n'y a pas à s'en étonner, depuis longtemps gauche et droite se relaient pour promouvoir au mieux les visées expansionnistes de l'État israélien. Et quand le politicien de gauche, feu Rabin, avait déclaré ouverte la négociation avec les Palestiniens, il n'avait pas manqué de rappeler à ses opposants qu'il était aussi le général vainqueur de la guerre des Six jours.

Jacques FONTENOY

Russie

Après la réélection d'Eltsine

LES PROBLÈMES RESTENT... ... ET LES LUTTES DANS L'OMBRE REPRENNENT DE PLUS BELLE POUR LE POUVOIR

« *Un triomphe de la démocratie* », se sont félicités d'une même voix Clinton, Chirac, Kohl et Major, au lendemain de la réélection d'Eltsine.

Pourtant, les responsables de la mission d'observation européenne ont déclaré que cette campagne « *ne fut pas un pas en avant pour la démocratie* », mais « *un pas en arrière* », même par rapport à la précédente présidentielle, pourtant déjà fort peu démocratique.

Et d'énumérer les résultats trafiqués, les urnes baladeuses, les votants non contrôlés, les fonds illimités dont a bénéficié Eltsine, la partialité absolue de la télévision et de la presse en faveur d'Eltsine – dont l'état de santé fut absolument caché aux électeurs – et leur silence, voire leurs mensonges à propos des autres candidats, en particulier Ziouganov.

Le perdant, Ziouganov, chef du Parti Communiste de la Fédération de Russie, qui se présentait sous les couleurs d'un Bloc populaire et patriotique, a télégraphié ses félicitations à Eltsine et continue de faire appel à un « *gouvernement de coalition* », affirmant mettre au premier plan de ses priorités la « *lutte pour l'entente nationale* ».

Entre les deux tours, Ziouganov a évité soigneusement tout ce qui aurait pu passer pour de la surenchère sociale, se contentant de dénoncer « *l'abaissement de la Russie* » ou « *le désordre* ». Bref, faisant écho à ce que le général Lebed disait déjà plus violemment et avec plus de démagogie xénophobe.

Les urnes rangées, retour à la normale?

Après leur victoire aux législatives de décembre dernier, des dirigeants du PC – jusqu'alors écartés des affaires au profit des clans réputés eltsiniens – y avaient déjà été un peu plus associés. A la Douma, bien sûr, où ils ont la majorité avec leurs alliés – son président « communiste » vient d'annoncer qu'elle votera l'investiture du Premier ministre, Tchernomyrdine, se succédant à lui-même – et même au gouvernement où se trouvait déjà un membre du PC comme ministre de la Justice, sans parler des régions que président désormais des élus du PC.

Une fois passé le scrutin, ce Tchernomyrdine, le Premier ministre qu'Eltsine avait mis au vert le temps des élections tant il est impopulaire, a déclaré qu'il n'y aura pas de gouvernement de coalition, même si certains « opposants » pourraient obtenir des strapontins. Et il a tenu à faire savoir qu'il n'y aura ni vice-président, un poste que revendiquait Lebed, ni prérogatives étendues pour ce dernier. Le tout sur fond de règlements de comptes dans les allées du pouvoir. Mais personne ne peut dire quel poids ont exactement ce Premier ministre et ses déclarations.

Eltsine a beau avoir été réélu, personne ne peut parier qu'il terminera son mandat et à la fois Lebed et Tchernomyrdine ont déjà fait acte de candidature à sa succession, ce qui fait déjà trop pour une seule place.

En Tchétchénie, il n'a pas fallu attendre le second tour pour constater que l'accord de paix à usage électoral, signé en fanfare par Eltsine le 10 juin, n'avait rien réglé ni même mis fin aux combats ; dans les régions – même le journal très eltsinien, les *Izvestia*, le reconnaît – les pénuries en tout genre sont le lot de millions de gens, sans parler du chômage et des retards de paiement des salaires et pensions ; à Moscou, en pleine campagne électorale, un ministre est mort, victime d'un règlement de comptes mafieux, tandis que, le lendemain du second tour, une des plus grandes banques du pays mettait la clé sous la porte, les dépôts de centaines de milliers de clients ayant « disparu » !

Il n'a pas fallu longtemps pour que la crise bancaire, que Lebed venait d'annoncer pour l'automne avec à la clé une nouvelle récession économique, frappe à la porte. Lebed tire argument de cette menace pour réclamer des pouvoirs élargis en matière de maintien de l'ordre car, dit-il, cela pourrait entraîner des « *désordres sociaux* ».

Pour Lebed, qui se verrait bien en tant que régent d'un Eltsine malade et qui se donne l'image d'un Monsieur Ordre, le fait d'agiter la menace de désordres est un moyen de se faire valoir auprès de tous les privilégiés qui savent ce régime fragile et qui doutent de sa capacité, en cas de mouvements sociaux majeurs, à garantir leur situation.

D'une certaine façon, le ton responsable (vis-à-vis des mêmes privilégiés) de Ziouganov, qui, par défaut et d'une certaine façon malgré lui, était présenté comme l'emblème électoral

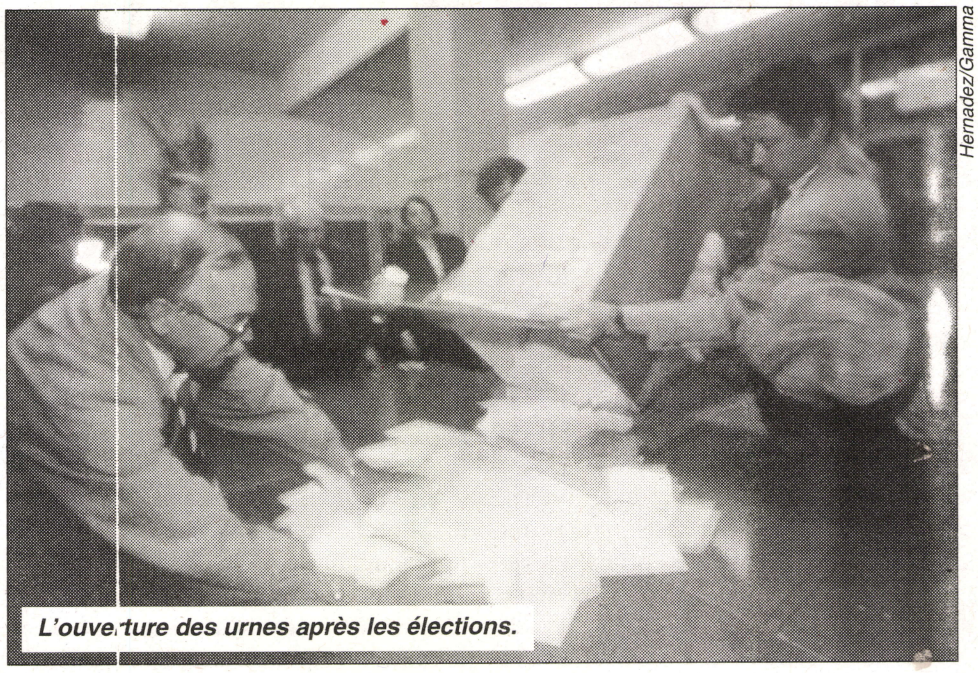

Hernadez/Gamma

L'ouverture des urnes après les élections.

des laissés-pour-compte du régime (les ouvriers d'industrie, les retraités, les kolkhoziens, etc.), dénote du même souci : éviter de donner trop d'illusions aux millions de gens, dont de nombreux travailleurs, qui ont voté pour lui par rejet de ce qu'incarne Eltsine.

Les élections, un baromètre social

Comme beaucoup d'autres élections, cette élection présidentielle n'a pas servi à grand-chose, sauf peut-être à révéler un peu plus la faiblesse du régime miné par les affrontements d'appareils et de clans sur la base d'une décomposition mafieuse de l'économie et de toute la société.

Cependant le score relativement important de Ziouganov est révélateur du fait que les laissés-pour-compte sont conscients de l'être, conscients des causes qui ont conduit le pays à la situation où il se trouve, et très nombreux quand même à se retrouver autour d'un porte-drapeau qui, pour être illusoire, leur a quand même permis de se compter, même imparfaitement.

Ni au premier tour, ni au second, Ziouganov n'a obtenu la majorité, mais il ne faut pas oublier qu'il n'a eu aucun appui de la part des médias, contrairement à Eltsine et même à Lebed. Pourtant il a fait le double de Lebed et pas loin du score d'Eltsine.

Il a eu, pour l'appuyer dans le pays, des militants de l'ex-Parti Communiste, pas tous staliniens au sens réactionnaire du terme, implantés dans les quartiers ouvriers.

Eltsine a fait ses meilleurs scores dans les villes où réside la majorité de la petite bourgeoisie de l'ancien régime et de la néo-bourgeoisie du nouveau. Dans les villes ouvrières, certains ont voté Eltsine, mais d'autres ont voté Ziouganov.

Ziouganov est loin de représenter les intérêts de cette fraction de la population, mais c'est quand même eux qui ont fourni la majorité de ses voix.

Cela signifie peut-être qu'ils ont des illusions sur l'homme, ou qu'ils ont des illusions électoralistes. Mais en ont-ils tellement? En tout cas, ce qui se passe depuis la réélection d'Eltsine peut peut-être dissiper leurs illusions sur Ziouganov. Comme dans toute élection, ils peuvent être déçus, mais ils peuvent aussi être réconfortés de s'être vus relativement nombreux au premier tour.

Là-bas, comme ailleurs, il manque un parti révolutionnaire qui puisse réunir, regrouper les déshérités et les exploités, être porteur de leurs espoirs et défendre leurs intérêts politiques et sociaux ; pour se battre contre les illusions, s'il en reste, sur l'intérêt d'un retour au capitalisme ; pour défendre, auprès des travailleurs et des classes pauvres, le socialisme, la socialisation des moyens de production. Pour se battre contre le faux-semblant de la démocratie actuelle et pour un véritable pouvoir des travailleurs.

Dans la conscience des travailleurs sur les épaules desquels retombent les catastrophes engendrées par la soif de lucre de la petite minorité qui aspire à s'enrichir sur un océan de misère, il y a peut-être la conviction de la nécessité de se débarrasser des parasites et de revenir à une autre organisation économique et sociale, sans les néo-bourgeois ou les anciens bureaucrates, qui sont d'ailleurs souvent les mêmes.

Pierre LAFFITTE

Irlande du Nord

LES MANŒUVRES POLITICIENNES RESPONSABLES DU REGAIN DES TENSIONS INTER-COMMUNAUTAIRES

De violents affrontements ont éclaté le 8 juillet sur l'ensemble du territoire d'Irlande du Nord, opposant des milliers de manifestants à la police locale et à des unités de l'armée.

Ces affrontements viennent souligner à quel point, après près de deux ans de «processus de paix», on est loin de la solution politique que celui-ci devait ouvrir d'après le gouvernement anglais. Mais il est vrai que, depuis longtemps, les atermoiements de Londres destinés à ménager ses alliés unionistes (c'est-à-dire partisans du statu quo) ont réduit les «négociations» à une mauvaise farce politicienne.

L'origine, ou plutôt le prétexte, de ces affrontements aura été la décision de la police d'interdire à un cortège de l'Ordre d'Orange (sorte de franc-maçonnerie protestante) de défiler dans un quartier catholique de la ville de Portadown, au sud de Belfast. Tous les ans à la même époque, ces cortèges quasi militaires célèbrent la victoire du prince protestant Guillaume d'Orange sur le roi catholique Jacques II, il y a... trois siècles. Et tous les ans, avec leurs slogans d'un anticatholicisme virulent, ils continuent à servir de ralliement aux politiciens unionistes qui font leur fonds de commerce du bigotisme protestant.

L'an dernier déjà, Portadown avait été le théâtre d'affrontements pour les mêmes raisons. Après trois jours de «siège» et des affrontements sporadiques, les manifestants orangistes avaient obtenu qu'un cortège symbolique puisse traverser le quartier catholique de Gravaghy Road.

Cette année les leaders unionistes ont choisi Portadown comme prétexte à une démonstration de force sur une autre échelle. Plusieurs milliers de manifestants, venus de toute la province, s'étaient rassemblés dès le 7 juillet au matin au point de départ du cortège. Face à la présence policière massive, le leader de l'Ordre d'Orange et député de Belfast-Sud, le révérend Martin Smyth, a vite fait monter les enchères en lançant à la presse : «*Si les forces de l'ordre peuvent bloquer les routes, nous pouvons aussi en faire autant*».

Pendant toute l'après-midi du lundi et la nuit qui suivit, des barrages de blocs de ciment furent érigés sur les principaux axes routiers et ferrés de la province, tandis que l'aéroport international et le port voyageurs de Belfast étaient isolés par des barrages de véhicules enflammés.

Mais encore ne s'agissait-il là que d'actions de toute évidence soigneusement orchestrées à l'avance par l'appareil bien huilé de l'Ordre d'Orange. Car, pendant ce temps, une tout autre situation se développait dans les zones urbaines.

Dès le début des affrontements, un chauffeur de taxi catholique était froidement abattu à bout portant à Lurgan, ville voisine de Portadown. Dans la soirée du 7, on signalait déjà des attaques au cocktail molotov contre des écoles et des logements catholiques à Belfast et à Newry.

Ph. Boyes/Spooner - Gamma

Des membres de l'Ordre d'Orange, lors d'une cérémonie à Belfast.

Le lendemain, ces attaques se multipliaient, toujours sous la forme de coups de main menés par de petits groupes de toute évidence organisés. Du coup, des renforts policiers massifs furent envoyés dans les quartiers «chauds». Il n'en fallut pas plus pour déclencher sur-le-champ une émeute généralisée entraînant une bonne partie de la jeunesse, en particulier dans les quartiers ouvriers du Nord de Belfast, et ce jusqu'à l'aube du 9 juillet.

A l'heure où nous écrivons, les affrontements continuent sporadiquement. Les leaders unionistes ont obtenu de John Major l'entrevue qu'ils avaient réclamée à cor et à cri. Mais même si les choses en restent là, parce que les politiciens unionistes auront obtenu de Major une concession de plus, ces affrontements risquent de laisser une trace lourde de conséquence pour l'avenir.

Pour bien des habitants des quartiers pauvres catholiques d'aujourd'hui, les scènes de ces derniers jours ne peuvent que rappeler celles des pogromes anticatholiques de 1969 et de 1974 où des centaines de familles furent chassées des quartiers protestants par des bandes haineuses qui mettaient le feu à leur logement. Et il n'est sans doute pas de meilleur agent recruteur pour l'aile la plus antiprotestante du nationalisme irlandais.

Parallèlement, même si bien des jeunes des quartiers protestants qui ont participé aux émeutes avaient sans doute surtout envie d'en découdre avec une police universellement haïe, ils risquent eux aussi de se trouver précipités dans les bras de paramilitaires protestants, qui leur apparaîtraient comme la seule force dont le «radicalisme» apparent soit en rapport avec une situation matérielle qui se dégrade de plus en plus.

Tel pourrait être, en effet, comme cela avait déjà été le cas à la fin des années 60, le prix de l'absence de toute perspective visant à souder la population des quartiers pauvres, catholiques et protestants, dans une lutte commune contre les manœuvres des gouvernements et des politiciens, et surtout contre les privilèges qu'ils défendent, les uns comme les autres.

François ROULEAU

Grande-Bretagne

LA VOIE TRAVAILLISTE VERS LE CONSERVATISME

A grands flonflons médiatiques, les dirigeants du Parti Travailliste ont fini par révéler leur manifeste électoral pour les prochaines élections parlementaires qui devraient se dérouler d'ici au mois de juin 1997.

En fait, il ne s'agit pas encore du «vrai» manifeste, puisque ce document s'intitule «*la voie vers le manifeste travailliste*», indiquant ainsi à tous et à chacun que bien des choses peuvent encore changer d'ici là – et pas en mieux pour les travailleurs, là-dessus il n'y a pas à se tromper.

Une fois dépouillé du flot de généralités et d'idées à la mode qui l'accompagne (comme la promesse de relier toutes les écoles au réseau Internet, par exemple), ce pré-manifeste se réduit à cinq promesses que les dirigeants travaillistes s'engagent à mettre en chantier dans les six mois de leur arrivée au pouvoir.

Quatre d'entre elles figurent déjà de longue date au programme du Parti Conservateur au pouvoir. Il s'agit de rendre la justice plus rapide et plus sévère pour la petite délinquance; de réduire les listes d'attente dans les hôpitaux de 5%; de réduire les dépenses de l'État sans augmentation d'impôt; de réduire la taille des classes dans les écoles primaires.

Quant à la cinquième de ces promesses, elle consiste à garantir l'embauche de 250 000 chômeurs de moins de 25 ans grâce aux ressources dégagées par un impôt exceptionnel sur les super-profits réalisés en 1996 par certains anciens services publics privatisés (eau, gaz et électricité).

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas vraiment de créer 250 000 emplois, mais de verser aux patrons une subvention de 2400 F par mois et par emploi, pendant une durée variant de six mois à un an, pendant laquelle les «embauchés» toucheront un peu plus que les allocations auxquelles ils ont droit. De ce côté-ci de la Manche, la recette est depuis longtemps éculée, mais en Grande-Bretagne où les subventions au patronat, bien que tout aussi considérables, prennent des formes moins visibles, elle est encore nouvelle.

Autant dire que le problème du chômage, et surtout de la précarité, qui affectent aujourd'hui plus d'un quart des travailleurs britanniques n'est pas près d'être résolu par le prochain gouvernement travailliste. D'autant moins d'ailleurs que celui-ci, s'inspirant de modèles empruntés à la Nouvelle-Zélande et aux USA, compte réduire encore la peau de chagrin des allocations sociales en général. Les dirigeants travaillistes n'hésitent pas d'ailleurs, au hasard de leurs discours, à recourir à la démagogie écœurante qui consiste à prétendre qu'il faudrait réduire les dépenses sociales pour les plus pauvres afin de dégager des ressources pour les enfants des écoles. Mais cela ne figure pas encore dans leur pré-manifeste. Sans doute le gardent-ils pour la bonne bouche.

F. R.

Renault – Flins (Yvelines)

AUX PRESSES LA VARIABILITÉ, ON A DÉJÀ DONNÉ !

Aux Presses, à Renault Flins, l'équipe de nuit permanente a débrayé près de 6 heures dans la nuit du lundi 1er juillet au mardi 2, de la prise de poste, à 20h18, à plus de 2 heures du matin : la direction de l'usine, à la faveur de la mise en place, en septembre, de la variabilité, veut changer nos horaires et nous prendre 8 jours de congés.

Deux débrayages, la semaine précédente, n'ayant rien donné, on avait décidé de commencer ce lundi par une assemblée générale avec dans l'idée de ne pas lâcher comme ça.

Actuellement, et depuis la création il y a trois ans de la 3e équipe, dite de nuit partielle, nous travaillons 9h12 par nuit soit, en moyenne, 41h24 par semaine. Certes, les heures supplémentaires effectuées sont en partie compensées puisque nous ne travaillons pas un vendredi sur deux et que nous avons droit à 8 jours de congés supplémentaires dans l'année. Mais ces horaires sont particulièrement fatigants, et puis, question variabilité, on a vraiment le sentiment d'avoir déjà donné depuis des années.

Avec la suppression de la 3e équipe et la mise en place, en septembre, de la variabilité pour toute l'usine, la direction veut nous faire travailler de 20h43 à 5h25 du lundi au jeudi, un peu moins le vendredi mais... tous les vendredis. De plus, les 8 jours de congés sont intégrés au « capital temps », banque d'heures sur laquelle la direction compte prendre les jours qu'elle veut nous faire chômer, en évitant ainsi de les indemniser, comme jusqu'à présent, en chômage partiel.

Lundi 1er juillet, donc, quand même inquiet du profond et inhabituel silence des travées de presses, le chef d'atelier nous fait demander de lui envoyer une délégation. Comme la direction avait fait la sourde oreille à nos protestations, la semaine précédente, la délégation, composée de cinq délégués et une demi-douzaine d'ouvriers, est allée le voir... une heure et demie plus tard, après avoir pris le temps de discuter de la situation.

La direction a proposé à cette délégation 5 jours de congés supplémentaires dans l'année... à condition de travailler plus longtemps le vendredi (45 minutes de plus) ce qui, d'après elle et après plusieurs calculs, porterait l'horaire hebdomadaire de travail à 42 heures 1 minute.

Les ouvriers de la délégation et une bonne partie de la centaine de présents à l'assemblée générale ont trouvé que faire plus de 42 heures, c'est trop : « *Ras le bol de faire des heures* ». Un ouvrier a alors fait remarquer qu'aux Presses, nous prenons nos pauses par roulement, à la demande de la direction. Elle gagne ainsi 30 minutes de production chaque jour ce qui fait 15 jours par an. Et de conclure que, même si elle comptabilisait les 5 jours de congés supplémentaires sur ce temps-là, elle ne serait pas perdante.

Mais la direction n'a rien voulu savoir. Ne nous voyant pas nous lancer, à quelques jours des congés, dans un mouvement plus dur, nous avons décidé d'en rester là. Mais nous ne sommes évidemment pas contents de ce résultat. Aussi avons-nous décidé de ne plus prendre nos 30 minutes de pause par roulement, mais d'un seul coup, en arrêtant les installations. Et depuis le 1er juillet nous continuons ainsi. Le résultat, c'est que la direction nous a peut-être retiré des jours de congés et un vendredi sur deux mais elle, elle est partie pour y perdre 15 jours de production.

Correspondant LO

Aux presses, lors d'un précédent débrayage

AFP

Sodexho Renault – Flins

RENAULT ET LA SODEXHO LICENCIENT DES SERVEUSES

La Sodexho, la société qui exploite les restaurants d'entreprise à Renault Flins, vient de licencier 9 serveuses. Dans les derniers jours de juin, la direction les a convoquées une à une, au fur et à mesure qu'elles terminaient leur travail, et après leur avoir retiré leur carte d'usine, les dispensant sur-le-champ d'effectuer leur préavis, elle les a fait raccompagner individuellement à la porte.

Le prétexte, c'est la fermeture de l'avant-dernier restaurant, le RC, en septembre. Certes, depuis que Renault a obligé le personnel des équipes à manger avant ou après le travail, de très nombreux ouvriers ont cessé d'utiliser les restaurants d'entreprise, préférant manger chez eux. S'ajoutant à cela les centaines de suppressions de postes chaque année, les restaurants ont été fermés presque tous les uns après les autres et, aujourd'hui, dans cette usine de 8 000 travailleurs il ne reste plus que des salariés en normale pour continuer à les utiliser.

La responsabilité de Renault est donc totale dans cette affaire. Mais la diminution du travail n'est quand même qu'un prétexte dans ces licenciements. En fait, la Sodexho a choisi 8 des 9 licenciées parmi les serveuses les plus anciennes, c'est-à-dire parmi les moins mal payées, entre 7000 et 9000 F par mois, presque le double de ce que gagnent les plus récentes embauchées. Car les embauches ne cessent pas, même si c'est en contrat d'intérim ou à durée déterminée, ce qui est bien la preuve, contrairement à ce que prétend la direction, qu'il ne s'agit pas de réelles suppressions de postes.

L'attitude de la Sodexho a été révoltante depuis le début dans cette affaire. Elle parlait depuis si longtemps et si vaguement d'un « plan social » que tout le monde avait fini par ne plus y croire et prendre la chose comme un élément de menace permanente, simplement pour faire peur. Ensuite, quand elle s'est décidée à proposer quelque chose à certaines serveuses, ce n'était jamais sérieux. C'était une fois un mi-temps, sur lequel elle revenait ensuite, et à une salariée de plus de 55 ans à laquelle elle aurait pu, si elle l'avait voulu, proposer un départ en préretraite. A une autre serveuse, qui a une petite maison à Vernon, dans l'Eure, à une quarantaine de kilomètres de Flins, elle a proposé une mutation... à Marne-la-Vallée, chez « Mickey », carrément de l'autre côté de la région parisienne.

La semaine dernière, les serveuses sont allées à 8 voir l'inspecteur du travail pour se renseigner sur leurs droits, sur la légalité de ce plan social qui ne propose strictement rien d'autre que le minimum d'indemnités prévu par la loi, et pour utiliser toutes les possibilités légales de se défendre. Elles envisagent aussi de distribuer un tract aux ouvriers de l'usine, ouvriers qu'elles connaissent depuis des années.

Le mépris affiché des patrons de la Sodexho et de Renault n'a fait que fortifier leur révolte et les a décidées à ne pas en rester là.

Correspondant LO

Air France

25 000F PAR MOIS ET PAR TRAVAILLEUR, VOILÀ CE QUE LE PATRON SE VANTE DE NOUS FAIRE PAYER!

Commentant les résultats financiers d'Air France dans une lettre envoyée à chaque salarié du groupe, Blanc, le PDG, a donné quelques précisions sur les comptes de la compagnie.

Même s'il n'indique là que ce qu'il veut bien faire connaître, ses chiffres sont éloquents. En trois ans, explique Blanc, la compagnie a réduit considérablement son endettement et versé de gros frais financiers, le tout pour un total d'environ 30 milliards de francs.

On voit, au passage, d'où proviennent les déficits que direction, gouvernement et presse invoquent pour justifier les plans «sociaux» successifs auxquels est soumis le personnel. On imagine surtout où tout cela atterrit : dans l'escarcelle des banques et, à travers elles, de bourgeois bien concrets qui ont «placé» leur argent dans de juteuses opérations financières (pour acheter des avions, racheter des compagnies, telle UTA, etc.).

La presse a beau nous rebattre les oreilles avec la crise du transport aérien, il ne faudrait pas croire que ce secteur manque de charmes sonnants et trébuchants pour les capitalistes. Au contraire. Évidemment, à condition, pour eux, de ne prendre aucun risque et de se borner à prêter – avec la garantie de l'État – des sommes que la direction se charge ensuite de nous faire rembourser avec des intérêts considérables, en expliquant aux travailleurs que c'est la «crise»...

Ceux d'entre nous qui ont eu la curiosité de se pencher, calculette en main, sur les chiffres de la direction, ont eu la stupeur de constater qu'en trois ans elle a réussi à sortir, sous forme de remboursement de dettes et d'intérêts, 25 000F par mois et par travailleur pour les banquiers et les bourgeois pour le compte desquels elle agit. Soit deux à trois fois plus que ce que la plupart des salariés d'Air France reçoivent comme paye. Et c'est à nous que la direction demande des «efforts», sous forme de diminution des effectifs, de gel des embauches, des salaires (voire leur baisse dans le cas des personnels navigants)... Mais c'est à tous ceux qui, crise ou pas et sans rien faire, se gavent chaque mois des 25 000F arrachés à chacun d'entre nous, qu'il faudra demander non pas des «efforts», mais qu'ils rendent gorge!

Correspondant LO

Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

14e JOUR DE GRÈVE DU PERSONNEL DE NETTOYAGE

LO

Les grévistes en manifestation sur le marché de Clichy.

«*Nous sommes 52, 52 nous resterons!*» chantaient et criaient les grévistes, entourés de la sympathie des passants qui signaient la pétition de soutien, sur le marché de la ville, samedi dernier.

Tous sont écœurés par le culot et le mépris que montrent les directeurs à leur égard. Celui de l'hôpital a déclaré qu'il n'avait «*jamais vu une femme de ménage transpirer*» et celui de la société Sarema-Penauille leur a écrit dans une lettre : «*Le cahier des charges a diminué (...) : Vous envisagiez de travailler moins et d'être payé pareil? (...). Avez-vous l'intention de rester dans le local à attendre que le temps passe?*»

C'est faux, le travail n'a pas diminué. Il y a des malades qui exigent de plus en plus de soins et d'hygiène, comme les greffés en chambre stérile. Faire le ménage dans les services où circulent personnels, médecins et visiteurs, au milieu du mobilier et des appareils, est un travail énorme.

Les grévistes se sont rendu compte à quel point ces messieurs ne connaissent rien au travail de nettoyage à l'hôpital et s'en moquent. La seule chose qui les intéresse, c'est l'argent qu'ils vont réussir à économiser et à gagner sur le dos des ouvrières et ouvriers de nettoyage.

Le directeur et actionnaire de la Sarema prétend qu'il perd de l'argent à Beaujon mais il se garde bien de montrer ses livres de comptes, les comptes en banque de sa société et les siens propres. De toute façon, rien que le bénéfice officiel du groupe Penauille s'est élevé à 31,24 millions de francs pour l'année 1995.

Dimanche, le patron de la Sarema-Penauille a essayé de faire venir quelques ouvriers d'autres chantiers pour faire le ménage à la place des grévistes. Une première fois, le matin, ils ont renoncé quand ils se sont trouvés face aux grévistes. Une seconde fois, dans la nuit, à 4h20 du matin, ils sont revenus mais ont filé comme des voleurs dès qu'ils ont vu qu'il y avait une surveillance. Cela a donné à tous l'occasion de voir que la solidarité joue. Alertés par téléphone, plusieurs autres grévistes sont aussitôt arrivés en renfort. Quelques membres du personnel de l'hôpital, surtout des militants il est vrai, ainsi que des syndicalistes d'autres entreprises de nettoyage étaient là aussi.

Une troisième fois, mardi 9 vers 11 heures du matin, l'équipe spéciale a fait son apparition, accompagnée d'un huissier qui a pris des photos. Les grévistes, massés à la porte de l'hôpital, criaient : «*Nettoyage, esclavage!*». Une fois de plus, les briseurs de grève ont fait demi-tour.

En tout cas, les grévistes, toujours déterminés, ont à nouveau voté à l'unanimité leur revendication de maintien des 52 postes et la continuation de la grève.

Dernière heure

La direction de l'hôpital et la direction de la Sarema viennent de s'engager, mercredi 10 juillet, au maintien de 52 emplois le temps qu'un organisme public l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) fasse une étude du chantier et rende son rapport. Ce qui demandera quelques mois. Si les grévistes savent que ce n'est pas une solution définitive, tous ont conscience d'avoir gagné. Ultime victoire : les jours de grève sont payés à 100%

Correspondant LO

France Télécom Paris Inter Archives

FIN DE LA GRÈVE DU NETTOYAGE

Le lundi 1er juillet, le personnel de nettoyage du centre France Télécom Paris Inter Archives a repris le travail. Ils étaient en grève depuis le lundi 13 mai, pour s'opposer à la suppression de 7 emplois sur 24 pour assurer le nettoyage du centre.

La semaine précédente, la SNRE qui détenait le marché avait été révoquée par la direction de France Télécom parce qu'elle n'effectuait plus les prestations depuis sept semaines! Inutile de dire que les locaux étaient dans un état d'insalubrité évident : toilettes inabordables, sols maculés, puces dans la moquette des salles d'opérateurs... Et cette grève a bien montré que le principal responsable des conditions de travail du personnel employé en sous-traitance, c'est France Télécom qui passe des marchés au plus bas prix pour l'entretien des bâtiments. Il y a une quinzaine d'années, les PTT avaient leurs propres équipes pour faire ce travail, mais ils ont trouvé que cela leur revenait trop cher.

Les repreneurs s'étant engagés à remettre en place l'ensemble du personnel présent à Archives en juin 1995 (date à laquelle la SNRE avait obtenu le marché), y compris ceux qui avaient été transférés entretemps sur d'autres chantiers, le personnel de nettoyage a arrêté la grève.

Il aura fallu la détermination des grévistes pendant sept semaines, leur présence tous les jours devant le centre, leur réaction quand leur employeur est venu avec une petite dizaine de cadres pour essayer de briser leur grève – avec l'appui de la direction qui leur avait préparé les laissez-passer pour pénétrer dans le centre – pour obliger la direction de France Télécom à trouver une solution.

Parallèlement, toutes les instances (les CHS-CT convoqués à deux reprises, la médecine de prévention invitée à faire un rapport sur l'insalubrité des locaux, l'inspection du travail) ont été saisies par les militants syndicaux du centre pour intervenir et faire pression sur la direction de France Télécom. Sans compter le personnel du centre qui s'inquiétait tous les jours de l'évolution du conflit et qui a participé largement à une collecte de solidarité.

Alors, même si les sept semaines de grève ne vont pas être payées, pour les grévistes, avoir obligé France Télécom à rompre le marché, avoir fait payer une pénalité à la SNRE de l'ordre d'un million de francs et, surtout, avoir pu se retrouver tous ensemble, c'est une victoire... d'autant que c'est la deuxième fois en trois ans qu'ils imposent qu'on les respecte par une grève déterminée.

Arsenal de Cherbourg

DES MANIFESTATIONS MASSIVES EN SOUTIEN AUX OUVRIERS DE L'ARSENAL

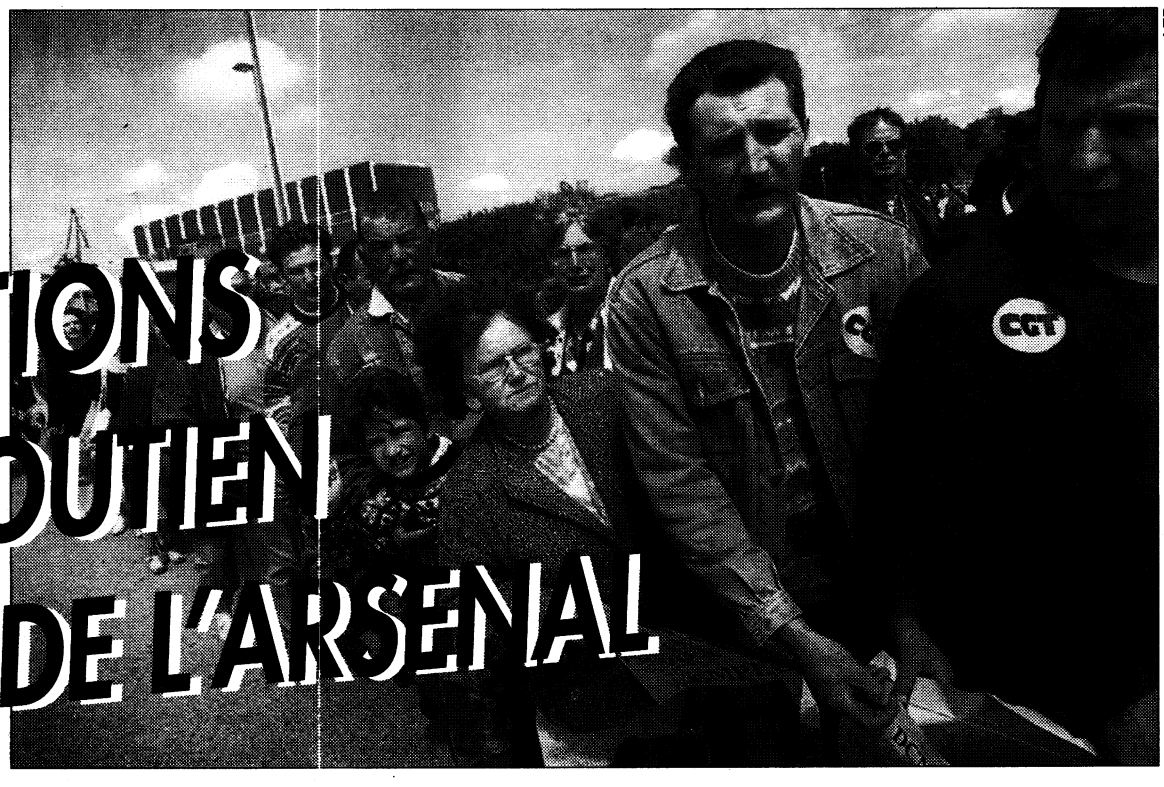
AFP

A la suite des 1 900 suppressions d'emplois annoncées à l'Arsenal de Cherbourg sur les 6300 prévues dans les arsenaux, le jeudi 4 juillet une troisième manifestation avait lieu dans la ville, réunissant près de 10000 personnes, ce qui est considérable pour la ville.

L'ensemble des entreprises étaient appelées à se joindre au cortège, ainsi que la population. Tout le monde a répondu à l'appel.

Les organisations syndicales voulant, selon leurs dires, faire preuve d'originalité, avaient organisé une «chaîne humaine». Des ficelles avaient été tendues et chacun était invité à se répartir sur plusieurs chaînes pour défiler, la ficelle à la main. Les commerces avaient fermé entre 17 et 18 heures en signe de solidarité.

Au plan politique, c'était vraiment l'union sacrée : l'éditorialiste de *La Presse de la Manche*, membre notoire du RPR et bien souvent antisyndical, clamant la nécessaire défense de la région, Yves Bonnet, député UDF, appelait les personnels à la «*désobéissance civile*», en refusant les mutations et les mises à la retraite anticipée ! Le maire socialiste, Godefroy, assure que, lui, n'aurait jamais voté un plan aussi scandaleux, oubliant de préciser que le précurseur des réductions d'effectifs dans les arsenaux est un certain Joxe, ministre socialiste de la Défense.

A la fin du défilé, les syndicats appelaient à se retrouver en septembre et à continuer la «guérilla» dans l'usine pendant l'été.

Jeudi 11 juillet, un pique-nique qualifié de «revendicatif» a été organisé à l'arsenal.

Un certain nombre de travailleurs ressentent que les actions en cours, si elles réunissent un nombre important de manifestants, restent cependant cantonnées à la ville. Dans l'usine, les syndicats ne donnent aucune information sur ce qui se passe dans les autres arsenaux, de Brest ou de Lorient, ni des autres entreprises de la région, comme Moulinex et le Crédit Lyonnais, eux aussi touchés par les suppressions d'emplois.

Pourtant nos camarades de Lorient étaient 2000 dans la rue, vendredi dernier. Ceux de Brest doivent prochainement manifester. Les salariés de Moulinex, dont la plupart des sites sont en Normandie, touchés massivement par les licenciements, ont pour leur part manifesté à Saint-Lô, vendredi 5 juillet, à 70 kilomètres de Cherbourg.

Le fait que toutes ces actions s'effectuent en ordre dispersé et que, pour le moment, personne parmi les organisations syndicales ne parle de la nécessité de regrouper nos forces, inquiète certains travailleurs. Lesquels sont bien conscients que la riposte doit être effectuée au moins au niveau de tous les arsenaux, sinon beaucoup plus largement avec les travailleurs des autres entreprises eux aussi touchés par les plans de suppressions d'emplois. Car le chômage est un fléau qui touche tout le monde aujourd'hui.

Correspondant LO

ONYX (Bourges)

LA COLÈRE DES TRAVAILLEURS

L'entreprise Onyx fait partie de la Compagnie Générale des Eaux et organise le ramassage des ordures de la ville de Bourges et des villes alentour.

Les travailleurs de l'entreprise, après plusieurs jours de grève, avaient repris le travail sans avoir obtenu les revendications qu'ils réclamaient une augmentation de 3 % et 300 F de plus pour la prime d'été.

Pour briser la grève, la direction avait fait venir des travailleurs d'Orléans pour effectuer le ramassage.

Mais cela ne lui a pas suffi. Après la grève, le directeur a mis fin aux contrats d'un certain nombre de travailleurs en CDD depuis des années. Tous étaient grévistes !

De plus, un travailleur de l'entreprise, qui y est depuis 14 ans, a été licencié. Il fait la grève de la faim devant l'entreprise depuis deux semaines pour obtenir sa réintégration.

La procédure de licenciement avait commencé pendant la grève, la direction l'ayant accusé de s'en être pris aux briseurs de grève d'Orléans (avec cinq autres de ses camarades). Un d'entre eux aurait été blessé, sauf qu'il était au travail le lendemain !

Ce camarade licencié a été accusé, en outre, de «*matraquage de bennes*». Lorsqu'on connaît la taille des engins, cela peut prêter à sourire... Et pour corser l'affaire, il a, dit-on, été reconnu sur une photo d'un journal local et a été décrit à la police comme grand et très bronzé. En fait, il est blond, le teint très clair. Une photo sous-exposée !

En fait, le directeur avait besoin d'un bouc émissaire. Tout le monde l'a bien compris.

Les travailleurs ont répondu à sa provocation... par la grève.

A suivre.

ACCIDENTS GRAVES

Aux Pistons Usinage TU, un camarade a eu le bras écrasé dans un transfert.

Le même jour, en Fonderie, un autre camarade a eu la main prise par un vérin.

Avec les réductions d'effectifs et de budget d'entretien, les accidents deviennent de plus en plus graves.

La direction, malgré cela, n'a qu'un souci : masquer le nombre et la durée des arrêts de travail pour accident et, pour cela, elle incite à la reprise anticipée en proposant des postes avec de «menus travaux».

Dans ce cas-là, s'il le faut, on vous prend et on vous ramène à domicile.

La direction, en même temps qu'elle veut maquiller le nombre et la gravité des accidents, voudrait nous culpabiliser sur notre façon de travailler, mais, c'est bien elle qui impose nos conditions de travail, et le danger de tous les jours !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *de La Française de Mécanique – Douvrin – Pas-de-Calais.*

LA DIRECTION EST-ELLE AU COURANT?

Il y a un mois et demi, un manipulateur radio avait reçu une forte décharge de courant électrique en utilisant un appareil mobile de radio.

On aurait pu penser qu'à la suite de cela tous les appareils auraient été vérifiés.

Eh bien pas du tout. Il y a quelques jours l'un d'entre eux est tombé en panne en Réa Médical. Non seulement il est tombé en panne, mais à cette occasion on a pu s'apercevoir qu'il était rafistolé avec du sparadrap.

On se demande si la direction se rend compte qu'elle fait courir des risques au personnel et aux malades en laissant en service des appareils déglingués.

Un attitude bien inconsciente !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière – *Centre hospitalier de Roubaix-Nord.*

LE FROMAGE EST ENCORE BON

Avec la fiche de paie, on a eu droit à un *Flash-Actualité* dédié à la marche de l'entreprise, avec plein de chiffres et de «fromages» en couleurs, d'où il ressort que Gervais d'un côté, Findus et Buitoni de l'autre, restent largement leaders chacun sur leur marché.

S'ils veulent nous faire pleurer sur leur fromage, il faudra qu'ils s'y prennent autrement.

LES NÉGRIERS DE L'AN 2000

En 1995, FGF a versé 16,1 millions de francs à des entreprises de travail temporaire pour l'emploi, en moyenne, de 74 travailleurs intérimaires.

Cela fait 18000F par travailleur et par mois. Toutes charges payées, il reste 5000 à 6000F par intérimaire aux Bis, Manpower et autres Supplay.

Négrier des temps modernes, cela rapporte.

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière *France-Glace-Findus – Beauvais – Oise.*

CET ÉTÉ, VENEZ DISCUTER AVEC DES MILITANTES ET DES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

Cette année encore, Lutte Ouvrière mettra à profit la période de l'été pour aller à la rencontre de celles et ceux qui n'acceptent pas la situation que leur impose le gouvernement et le patronat et qui se posent la question : comment faire pour changer cela ?

On pourra nous trouver dans de nombreuses villes en juillet, celles qui figurent ci-dessous. En août, nous continuerons, comme nous commençons à en annoncer les étapes connues, en Aquitaine, en Vendée, dans le Pas-de-Calais, en Ardèche, dans le Vaucluse, le Languedoc et le Roussillon, la Saône-et-Loire, l'Alsace, la Franche-Comté, dans le nord de la Bretagne, en Provence, sur la Côte d'Azur et à nouveau autour de l'Etang de Berre.

Nous donnerons dans les prochains numéros de *Lutte Ouvrière* des précisions sur les villes où nous ferons étape. Dans ces villes, nous installerons une structure d'accueil, où seront présentés exposition et montage vidéo.

Nous discuterons aussi avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent mieux connaître Lutte Ouvrière et l'organisation d'Arlette Laguiller, ses idées, ses objectifs.

Il est en effet urgent de mettre un coup d'arrêt à la politique mise en œuvre depuis presque vingt ans. L'accroissement du profit se transforme en calamité pour les travailleurs. Plus les entreprises font du profit, plus il y a de chômage. Cela ne peut plus durer. Il faut inverser le cours actuel.

Il faut exproprier toutes les entreprises qui licencient alors qu'elles font du profit. Il faut imposer le contrôle des entreprises par leurs travailleurs, par les consommateurs comme par la population, afin de les empêcher de détourner une fraction croissante de leurs gains vers la spéculation au lieu de les consacrer aux investissements et à la création d'emplois. Ces détournements ont permis de constituer des fortunes. C'est sur elles qu'il faudra prendre pour assurer à tous les travailleurs un salaire convenable et relancer la consommation.

Ces objectifs représentent ce qui est nécessaire, vital, pour arrêter l'évolution catastrophique de la situation de la classe ouvrière. Ils ne pourront être imposés aux possédants et au gouvernement qui le sert que par la force collective de la classe ouvrière.

Camarades, amis,

Signalez autour de vous les endroits où l'on pourra rencontrer Lutte Ouvrière, pour y débattre fraternellement de la situation faite à la population laborieuse et sur les moyens d'y mettre un coup d'arrêt.

A bientôt.

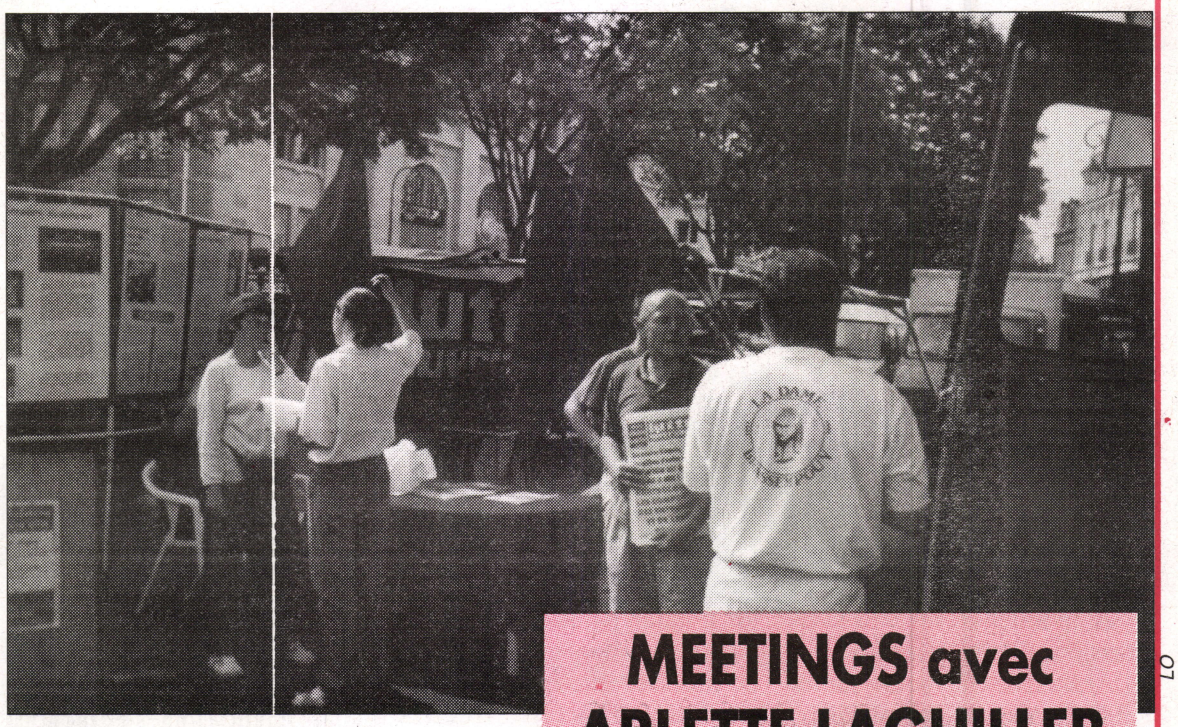

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

- **Fécamp** (Seine-Maritime)
  Mardi 23 juillet à 20 h 30
  Salle du théâtre Maurice Sadorge, Place Bellet
- **Abbeville** (Somme)
  Jeudi 25 juillet à 20 h
  Salle des Fêtes
  rue J.V. Robais
- **Epinal** (Vosges)
  Mercredi 24 juillet à 20 h 30
  Salle de la faculté de Droit
  Rue de la Maix
- **Lorient** (Morbihan)
  Samedi 27 juillet à 20 h 30
  Foyer du Jeune Travailleur
  Rue Amiral-Courbet
- **Colmar** (Haut-Rhin)
  Jeudi 8 août à 20 h 30
  Cercle Saint-Joseph
  29, rue Saint-Joseph

ETANG DE BERRE

Vendredi 12 juillet
TARASCON (B.-du-Rhône)
Samedi 13 juillet
PORT-ST-LOUIS (B.-du-R.)

CHAMPAGNE-ARDENNES-MEUSE

Vendredi 12 juillet
RETHEL (Ardennes)

ALPES NORD

Vendredi 12 juillet
CLUSES (H.-Savoie)
Samedi 13 juillet
PUBLIER (H.-Savoie)
Lundi 15 juillet
ANNEMASSE (H.-Savoie)
Mardi 16 juillet
CRAN-GEVRIER. (H.-S.)
Mercredi 17 juillet
ANNECY (H.-Savoie)
Jeudi 18 juillet
LA ROCHETTE (Savoie)
Vendredi 19 juillet
ALBERTVILLE (Savoie)
Samedi 20 juillet
CHAMBERY (Savoie)

AQUITAINE

Lundi 15 juillet
SARLAT (Dordogne)
MONTIGNAC (Dordogne)
Mardi 16 juillet
PERIGUEUX (Dordogne)
Mercredi 17 juillet
BERGERAC (Dordogne)
Jeudi 18 juillet
VILLENEUVE (Gironde)
Vendredi 19 juillet
AGEN (Lot-et-G.)
Samedi 20 juillet
MARMANDE (Lot-et-G.)
Lundi 22 juillet
PAU (P.-Atlantiques)
Mardi 23 juillet
PAU (P.-Atlantiques)
Mercredi 24 juillet
OLORON-STE-MARIE (P.-Atlantiques)
Jeudi 25 juillet
ORTHEZ (P.-Atlantiques)
Vendredi 26 juillet
SALIES (P.-Atlantiques)
SAUVETERRE
Samedi 27 juillet
MAULEON (P.-Atlantiques)
Lundi 29 juillet
LIBOURNE (Gironde)
Mardi 30 juillet
TONNEINS (Lot-et-G.)
Jeudi 1er août
LA REOLE (Gironde)
Vendredi 2 août
SANGUINET (Landes)
Samedi 3 août
MIMIZAN-VILLE (Landes)
Mercredi 7 août
MONT-DE-MARSAN (Landes)
Jeudi 8 août
LA TESTE (Gironde)
Vendredi 9 août
ARES (Gironde)

BRETAGNE SUD

Lundi 15 juillet
PIRIAC (Loire-Atl.)
Mardi 16 juillet
ST-NAZAIRE (Loire-Atl.)
Mardi 17 juillet
LA TURBALLE (Loire-Atl.)
Jeudi 18 juillet
LE CROISIC (Loire-Atl.)
Vendredi 19 juillet
VANNES (Morbihan)
Samedi 20 juillet
PORT-LOUIS (Morbihan)
Lundi 22 juillet
HENNEBONT (Morbihan)
Mardi 23 juillet
LORIENT (Morbihan)
Mercredi 24 juillet
NEVEZ (Finistère)
Jeudi 25 juillet
ROSPORDEN (Finistère)
Jeudi 26 juillet
QUIMPERLE (Finistère)

LORRAINE

Lundi 15 juillet
UCKANGE (Moselle)
Mardi 16 juillet
HAYANGE (Moselle)
Mercredi 17 juillet
VILLERUPT (M.-et-Moselle)
Jeudi 18 juillet
LONGWY (M.-et-Moselle)
Vendredi 19 juillet
THIONVILLE (Moselle)
Samedi 20 juillet
VIGNEULLES-LES-H. (Meuse)
Lundi 22 juillet
REMIREMONT (Vosges)
Mardi 23 juillet
EPINAL (Vosges)
Mercredi 24 juillet
EPINAL (Vosges)
Jeudi 25 juillet
SAINT-DIE (Vosges)
Vendredi 26 juillet
GERARDMER (Vosges)

NORMANDIE

Mardi 16 juillet
COUTANCES (Manche)
Mercredi 17 juillet
SAINT-LO (Manche)
Jeudi 18 juillet
FALAISE (Manche)
Vendredi 19 juillet
BAYEUX (Calvados)
Samedi 20 juillet
CAEN (Calvados)
Lundi 22 juillet
LILLEBONNE (Seine-Mar.)
Mardi 23 juillet
FECAMP (Seine-Mar.)
Mercredi 24 juillet
PONT-AUDEMER (Eure)
Jeudi 25 juillet
TROUVILLE (Calvados)
Samedi 27 juillet
HONFLEUR (Calvados)

PYRÉNÉES

Lundi 15 juillet
LUZ-St-SAUVEUR (H.-Pyrénées)
Mardi 16 juillet
ARREAU (H.-Pyrénées)
Mercredi 17 juillet
AURE LHAN (H.-Pyrénées)
Jeudi 18 juillet
TARBES (H.-Pyrénées)
Vendredi 19 juillet
LOURDES (H.-Pyrénées)
Samedi 20 juillet
LANNEMEZAN (H.-Pyrénées)
Lundi 22 juillet
SAINT-LIZIER (Ariège)
Mardi 23 juillet
FOIX (Ariège)
Mercredi 24 juillet
TARASCON-SUR-ARIEGE (Ariège)
Jeudi 25 juillet
PAMIERS (Ariège)
Vendredi 26 juillet
LAVELANET (Ariège)
Samedi 27 juillet
LAROQUE D'OLMES (Ariège)

SOMME-PICARDIE

Lundi 15 juillet
CORBIE (Somme)
ALBERT (Somme)
Mardi 15 juillet
LONGUEAU (Somme)
Mercredi 17 juillet
PERONNE (Somme)
Jeudi 18 juillet
BOULOGNE/M. (P.-de-Calais)
Samedi 20 juillet
WISSANT (P.-de-Calais)
Dimanche 21 juillet
BERCK (P.-de-Calais)
Mardi 23 juillet
FLIXECOURT, FRIVILLE-ESCARBOTIN (Somme)
Mercredi 24 juillet
ABBEVILLE (Somme)
Jeudi 25 juillet
ABBEVILLE (Somme)
Vendredi 26 juillet
SAINT-VALERY (Somme)
Samedi 27 juillet
MERS (Somme)
Lundi 29 juillet
FORT-MAHON (P.-de-Calais)
Mercredi 31 juillet
ARQUES (P.-de-Calais)
Vendredi 2 août
HAZEBROUCK (Nord)
Samedi 3 août
BAILLEUL (Nord)

VENDÉE-CHARENTES

Lundi 15 juillet
THOUARS (Deux-Sèvres)
Mardi 16 juillet
BRESSUIRE (Deux-Sèvres)
Mercredi 17 juillet
PARTHENAY (Deux-Sèvres)
Jeudi 18 juillet
LA ROCHE/YON (Vendée)
Vendredi 19 juillet
FONTENAY-LE-C. (Vendée)
Samedi 20 juillet
NIORT (Deux-Sèvres)
Lundi 22 juillet
SURGERES (C.-Maritime)
Mardi 23 juillet
AYTRE (C.-Maritime)
Mercredi 24 juillet
ST-J.-D'ANGELY (C.-Maritime)
Jeudi 25 juillet
ROCHEFORT (C.-Maritime)
Vendredi 26 juillet
COGNAC (Charente)
Samedi 27 juillet
SAINTES (C.-Maritime)

DRÔME-ARDÈCHE

Lundi 22 juillet
ANNONAY (Ardèche)
Mardi 23 juillet
PEAGE DE ROUSSILLON (Isère)
Mercredi 24 juillet
VALENCE (Drôme)
Jeudi 25 juillet
VALENCE (Drôme)
Vendredi 26 juillet
ROMANS (Drôme)
Samedi 27 juillet
DIE (Drôme)
Lundi 29 juillet
VALLON-PONT-D'ARC (Ardèche)
Mardi 30 juillet
MONTELIMAR (Drôme)
Mercredi 31 juillet
CREST (Drôme)
Jeudi 1er août
PRIVAS (Ardèche)
Vendredi 2 août
RUOMS (Ardèche)

PAYS BASQUE-AQUITAINE

Lundi 29 juillet
HENDAYE (P.-Atlantiques)
Mardi 30 juillet
ST-J.-DE-LUZ (P.-Atlantiques)
Mercredi 31 juillet
BAYONNE (P.-Atlantiques)
Jeudi 1er août
SAINT-PEE (P.-Atlantiques)
Vendredi 2 août
ANGLET (P.-Atlantiques)
Samedi 3 août
VIEUX-BOUCAU (Landes)
Lundi 5 août
DAX (Landes)
Mercredi 7 août
ONDRES (Landes)
TARNOS (Landes)
Jeudi 8 août
ST-VINCENT-DE-TYROSSE (Landes)
Lundi 12 août
MIMIZAN (Landes)
Mardi 13 août
PARENTIS (Landes)
Jeudi 15 août
HOURTIN (Gironde)
Vendredi 16 août
LESPARRE (Gironde)
Samedi 17 août
SOULAC (Gironde)

VAUCLUSE

Lundi 29 juillet
BOLLENE (Vaucluse)
Mardi 30 juillet
PONT-ST-ESPRIT (Gard)
Samedi 3 août
SORGUES (Vaucluse)
Lundi 5 août
CAVAILLON (Vaucluse)
Mardi 6 août
AVIGNON (Vaucluse)
Mercredi 7 août
LE PONTET (Vaucluse)

SAÔNE-ET-LOIRE

Mardi 30 juillet
MACON (S.-et-Loire)
Jeudi 1er août
DIGOIN (S.-et-Loire)
Samedi 3 août
GUEUGNON (S.-et-Loire)
Mardi 6 août
LE CREUSOT (S.-et-Loire)
Jeudi 8 août
CHAGNY (S.-et-Loire)

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995